



2

Mise en œuvre de la certification FSC® Forêt régionale d'Étrechy

Surface retenue à l'aménagement : 103,07 ha

-

Surface retenue pour la certification : 101,18 ha

Type de FHVC	Surface (ha)
1 et 3	42,78
4	0
5	0
6	0,08

Réseau de conservation	Surface (ha)
Réserve Biologique Intégrale	0 (soit 0 %)
Îlot de sénescence	5,44 (soit 5,44 %)
Îlot de vieillissement	0 (soit 0 %)
Surface totale d'îlot de vieux bois	5,44 (soit 5.37 %)
Surface totale réseau de conservation	17,42 (soit 17.21%)

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Périmètre	3
2. Bilan des différentes valeurs présentes sur la forêt : HVC potentielles	3
2.1. Type 1 et 3 : valeurs environnementales	3
2.2. Type 6 : Valeurs culturelles	6
3. HVC retenues : mesures et suivi	6
3.1. Types 1 et 3 : valeurs environnementales :	6
3.2. Type 6 : valeurs culturelles	8
3.3. Synthèse des HVC :	9
4. Autres éléments	10
4.1. Classement forêt semi-naturelle / forêt cultivée	10
4.2. Arbres morts et vivants-habitats	10
L'objectif est de conserver minimum deux arbres vivants-habitats par hectare. Les données sur le nombre d'arbres vivants-habitats par parcelle doivent être disponibles pour la forêt de Ferrières et complétées au fur et à mesure des passages en coupe.	
4.3. Réseau de conservation	10
4.4. Espèces invasives	10

Introduction

Ce rapport a pour but d'assurer la bonne mise en œuvre de la certification FSC® sur la forêt d'Étréchy. Il se base sur la méthodologie définie par l'Agence des espaces verts pour mettre en œuvre la certification¹. Il est complété par un tableau récapitulant par parcelle forestière les éléments à vérifier pour la certification (HVC, réseau de conservation, classement en forêt semi-naturelle / forêt cultivée).

1. Périmètre

Le périmètre défini par l'AEV pour la certification des forêts régionales est l'ensemble des parcelles aménagées constituant le parcellaire forestier. Pour la forêt d'Étréchy, le périmètre concerne l'ensemble du parcellaire forestier (carte en annexe 1).

2. Bilan des différentes valeurs présentes sur la forêt : HVC potentielles

Ce chapitre a pour objectif de présenter l'ensemble des valeurs présentes sur la forêt qui pourraient faire l'objet d'une Haute Valeur de Conservation (HVC). Celles retenues comme HVC ainsi que les mesures de gestion et de suivi associées seront présentées dans le chapitre suivant.

La forêt d'Étréchy n'est pas concernée par les valeurs de protection (type 4) et de protection de la ressource en eau (type 5). Ces HVC ne seront donc pas détaillées ci-après.

2.1. Types 1 et 3 : valeurs environnementales

Extrait de la conclusion générale des inventaires naturalistes préalables aux révisions d'aménagements forestiers, réalisés par BIOTOPE en 2013 et 2014 :

« Quelles que soient les sources considérées (CBN-BP, CORIF, Biotope, Entomofauna) ; l'ensemble des expertises réalisées montrent le caractère exceptionnel de la forêt d'Étréchy pour les habitats naturels, la faune et la flore. L'ensemble des taxons étudiés présentent à la fois une diversité importante ainsi qu'un degré de patrimonialité fort. En effet, tous les taxons renferment de nombreuses espèces remarquables dont certaines d'entre elles présentent des enjeux Forts ; c'est-à-dire un intérêt écologique régional à supra-régional. »

HVC systématiques

- **La ZNIEFF DE TYPE 1 : « La Butte Saint-Martin », n°110001549**

Localisation : parcelles 1, 2, 3, 4, 5 et 6

Tableau espèces / habitats déterminantes

ZNIEFF espèces déterminantes				
Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Localisation	Exigence
<i>Dicranum majus</i>	Dicrane élevé			Espèce sciaphile
<i>Dryopteris affinis</i>	Dryoptéris écailléux			
<i>Hypericum montanum</i>	Millepertuis des montagnes			
<i>Homungia petraea</i>	Hutchinisie	PR	Carrière	
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule des marais		Bois Saint-Martin	
<i>Sedum forsterianum</i>	Orpin de Forster			
<i>Silene otites</i>	Silene à petites feuilles			
<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc			Coteaux arides et lieux sablonneux
<i>Sorbus latifolia</i>	Alisier de Fontainebleau	PN	Carrière	

¹ Agence des Espaces Verts, Mise en œuvre de la certification FSC en forêts régionales METHODOLOGIE, 2018

<i>Trifolium scabrum</i>	Trèfle scabre			Pelouses sèches et coteaux
ZNIEFF Habitats déterminants				
Corine biotope				% surface
34-3	Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes			15
34.32	Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides			
34.33	Prairies calcaires sub-atlantiques très sèches			
34.35	Pelouses calcaro siliceuse de l'Europe Centrale			
35	Pelouses silicicoles sèches			10

HVC additionnelles

Habitats :

- **Mesobromion erecti**

Localisation : parcelle 4

Type de milieu : Pelouse semi-sèche calcaire subatlantique

Flore : (Résultats issu des expertises botanique et phytosociologique, réalisés par le CBNBP en 2005)

Parmi les 295 taxons observés, le CBNBP a retenu 5 espèces patrimoniales pour la forêt d'Étréchy.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Catégorie UICN	Protection
Alisier de Fontainebleau	<i>Sorbus latifolia</i>	NT (quasi menacé)	Protégé national
Hutchinsie	<i>Hornungia petraea</i>	NT	Protégé régional
Orpin élégant	<i>Sedum forsterianum</i>	LC (préoccupation mineur)	
Valérianelle à fruits velus	<i>Valerianella eriocarpa</i>	VU (vulnérable)	
Véronique printanière	<i>Veronica verna</i>	VU	

AR=Assez rare

RR= Très rare

RRR=Extrêmement rare

Notons que ces espèces, à l'exception de l'Alisier, sont subordonnées aux pelouses calcaires et que leur présence est à confirmer.

Faune : (Résultats des inventaires naturalistes préalables aux révisions d'aménagements forestiers, réalisés par BIOTOPE en 2013 et 2014)

✓ Avifaune :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce protégée	Enjeu
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	Oui	Fort
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	Oui	Modéré
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	Oui	Faible
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	Oui	Faible
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Oui	Faible
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	Oui	Faible
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	Oui	Faible
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	oui	Faible
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois		Faible
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	Oui	Faible
<i>Burhinus oediceus</i>	OEdicnème criar	oui	Faible

Parmi les espèces citées ci-dessus, seul l'Engoulevent d'Europe présente un enjeu de conservation fort. Cette espèce a été observée dans la callunaie. La fermeture de cette lande et la sur-fréquentation du site peut limiter l'accueil de l'avifaune et perturber la nidification.

Entomofaune :

GROUPE	NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	Espèce protégée	ENJEU
RHOPALOCERE	Syrichte des Cirses	<i>Pyrgus cirsi</i>		Fort
RHOPALOCERE	Azuré des Cytises	<i>Glaucopteryx alexis</i>	Oui	Modéré
RHOPALOCERE	Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>		Modéré
RHOPALOCERE	Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	Oui	Modéré
RHOPALOCERE	Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>		Modéré
RHOPALOCERE	Cuivré Fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>		Modéré
RHOPALOCERE	Thecla de l'Hyeuse	<i>Satyrium ilicis</i>		Modéré
RHOPALOCERE	Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	Oui	Faible
RHOPALOCERE	Azuré bleu-céleste	<i>Lysandra bellargus</i>		Faible
RHOPALOCERE	Azuré bleu nacré	<i>Lysandra coridon</i>		Faible
RHOPALOCERE	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>		Faible
HETEROCERE	Double-Feston	<i>Apamea anceps</i>	oui	Fort
HETEROCERE	Porte-Flèches	<i>Agrotis vestigialis</i>		Fort
HETEROCERE	Anthophile pourprée	<i>Eublemma ostrina</i>		Fort
HETEROCERE	Crambus de la Fétuque	<i>Pediasia luteella</i>		Modéré
HETEROCERE	Noctuelle de Duméril	<i>Luperina dumerilii</i>		Faible
HETEROCERE	Lithosie Crotte-de-Souris	<i>Pelosia muscerda</i>		Faible
HETEROCERE	Noctuelle de la Myrtille	<i>Anarta myrtilli</i>		Faible
HETEROCERE	Crible	<i>Coscinia cribraria</i>		Faible
HETEROCERE	Noctuelle agathine	<i>Xestia agathina</i>		Faible
ORTHOPTÈRE	Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>		Fort
ORTHOPTÈRE	Caloptène ochracé	<i>Calliptamus barbarus</i>	Oui	Fort
ORTHOPTÈRE	Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>		Fort
ORTHOPTÈRE	Criquet tacheté	<i>Myrmeleotettix maculatus</i>		Modéré
ORTHOPTÈRE	Criquet des larris	<i>Chorthippus mollis</i>		Modéré
ORTHOPTÈRE	Criquet des pins	<i>Chorthippus vagans</i>		Modéré
ORTHOPTÈRE	Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulea</i>	Oui	Faible
ORTHOPTÈRE	Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>		Faible
ORTHOPTÈRE	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>		Faible
ORTHOPTÈRE	Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>		Faible
ORTHOPTÈRE	Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata</i>		Faible
ORTHOPTÈRE	Decticelle carroyée	<i>Platycleis tessellata</i>		Faible
ORTHOPTÈRE	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	Oui	Faible
ORTHOPTÈRE	Mante religieuse	<i>Mantis religiosa</i>	Oui	Faible
ORTHOPTÈRE	Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	Oui	Faible
HEMIPTERES	Grand diable	<i>Ledra aurita</i>	Oui	Fort
NEUROPTERES	Fourmilion longicorne	<i>Distoleon tetragrammicus</i>	Oui	Fort
ODONATES	Grande Aesche	<i>Aeshna grandis</i>	Oui	Modéré
ODONATES	Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>		Faible

Parmi les espèces citées ci-dessus, un certain nombre présentent un enjeu fort. Ces espèces montrent toutes des affinités pour les milieux chauds et herbeux. On les trouve au niveau des habitats de landes, pelouses et zones sableuses de la forêt. Le maintien de ses habitats permettra à ces espèces d'être pérennes sur la forêt d'Étréchy.

✓ Herpétofaune :

- **5 espèces de reptiles** ont été observées. Aucune n'a un enjeu fort.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Espèce protégée	Enjeu
Orvet	<i>Anguis fragilis</i>	Oui	Faible
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Oui	Faible
lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	Oui	Faible
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	oui	Modéré

2.2. Type 6 : valeurs culturelles

La forêt d'Étréchy est concernée par des zones de protection :

- Une zone de protection autour des monuments inscrits sur l'ensemble du PRIF : le site inscrit de la Vallée de la Juine.
- Une zone de protection autour des monuments classés : le site classé de la Vallée de la Juine et de ses abords.

Parcelles : 1, 2, 3 et 21

La forêt renferme quelques éléments archéologiques qui devront être signalés aux exploitants forestiers pour ne pas être endommagés. Ce sont :

- parcelle 1-2 : probablement un campement du paléolithique supérieur.
- parcelle 2 : probablement un habitat du néolithique,
- parcelle 3 : les vestiges d'une chapelle, probablement du bas moyen âge.
- parcelle 8 : une paroi ornée.

La carte des HCV culturelles potentielles est disponible en annexe 3, les zones de protection ainsi que les vestiges archéologiques y sont représentés.

3. HVC retenues : mesures et suivi

Ce chapitre présente les valeurs qui ont été retenues comme Haute Valeur de Conservation : valeurs pour lesquelles les mesures de gestion nécessaires à leur maintien doivent être définies ainsi que la manière de suivre l'évolution de ces valeurs.

Les HVC retenues sont toutes récapitulées dans le tableau de synthèse des HVC (en 3.4). Des détails et explications sont disponibles par catégorie de HVC ci-après pour les HVC présentes sur la forêt (1/3, 6).

3.1. Types 1 et 3 : valeurs environnementales (42,78 ha)

Les HVC de types 1 et 3 sont représentées en annexe 2.

Habitats :

- **La Lande sèche à Callune : ETRE.HVC1-3-01**

Parcelles : 1 et 2

Habitat : Calluno vulgaris-Ulcetea minoris (code Corine 31.224)

La lande sèche à callune est affectée par la problématique du vieillissement. Pour y remédier, il faut surveiller dans un premier temps les arbres, bouleaux notamment, et effectuer des coupes si nécessaire. Ces coupes sont confiées à des cessionnaires particuliers ou les arbres sont marqués lors des martelages. Dans un second temps, des travaux de restauration des faciès sénescents par broyage tournant tous les 3 ans avec exportation sont mis en œuvre. Le but est d'avoir deux faciès de landes cohabitant sur site : une lande jeune juste traitée et une plus évoluée.

- **La pelouse à Corynéphore : ETRE.HVC1-3-02**

Parcelle : 4

Habitat : Koelerio glaucae-Corynephoretea canescentis

Dans le cadre d'une convention, l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France a mis en place des mesures compensatoires pour le compte de la Société du Grand Paris en 2017.

Les travaux ont consisté en la restauration de milieux ouverts très riches comme les pelouses à corynéphores.

Des coupes sélectives ont principalement été réalisées, afin de remettre en lumière ces habitats particuliers et réduire leur colonisation progressive par les arbres. Il s'agit maintenant de surveiller la fermeture potentielle du milieu.

- **La pelouse semi-calcaire subatlantique : ETRE.HVC1-3-03**

Parcelle : 4

Habitat : Mesobromion erecti

Afin de lutter contre la fermeture et le vieillissement de cette pelouse, un fauchage tardif avec exportation est nécessaire annuellement.

Flore :

Comme vu précédemment, les espèces patrimoniales se concentrent dans les habitats retenus comme HVC. Le maintien de ses habitats permettra à ces espèces d'être pérennes sur la forêt d'Étréchy. La flore n'est donc pas retenue comme Haute Valeur de Conservation.

Faune :

- ✓ Avifaune :

L'engoulevent d'Europe est la seule espèce à enjeu fort de la forêt régionale d'Étréchy.

Les mesures conservatoires nécessaires à l'engoulevent d'Europe sont :

- La conservation et restauration des landes,
- Les interventions en dehors des dates de nidification,
- Éviter la sur-fréquentation de ces mêmes zones.

Les deux premières mesures concernent la lande à callune déjà retenue comme Haute Valeur de Conservation et seront mises en œuvre.

Pour la troisième mesure, le bureau d'étude propose de fermer l'accès à la boucle de randonnée en période de nidification. La forêt régionale d'Étréchy est un espace très fréquenté et une telle mesure est difficilement applicable. Néanmoins, l'Agence des espaces verts pourra mettre en place des panneaux

d'information afin de sensibiliser le public et de les rediriger vers les autres secteurs moins sensibles de la forêt.

Au vu de ces éléments, l'avifaune n'est pas retenue comme Haute Valeur de Conservation.

✓ Entomofaune :

Concernant l'entomofaune, les espèces à enjeu fort se retrouvent dans les habitats retenus comme HVC. Les mesures mises en œuvre pour maintenir ses milieux favoriseront ses espèces.

L'Agence des espaces verts, en tant que gestionnaire, n'a pas les moyens techniques et financiers d'assurer le suivi de toutes les espèces concernées. Ces espèces ne demandant donc pas de mesure de gestion particulière et n'étant pas suivies, l'entomofaune n'est pas retenue comme Haute Valeur de Conservation.

✓ Herpétofaune :

Il n'y a pas d'espèce à enjeu fort dans la forêt d'Etréchy.

L'herpétofaune n'est donc pas retenue comme Haute Valeur de Conservation.

3.2. Type 6 : valeurs culturelles (0,08 ha)

Vestiges archéologiques et structures :

Les vestiges recensés dans le plan d'aménagement de l'ONF sont décrit au point 2.2. Leur présence sur le terrain doit être confirmée. En attendant, ils ont été retenus comme HVC.

Pour assurer leur maintien, il faut faire attention lors du passage en coupe à ne pas les endommager : une distance de sécurité doit être respectée. Le suivi sera effectué à chaque passage en coupe.

La carte en annexe 3 localise les différents vestiges et structures.

- **Vestiges archéologiques : ETRE_HVC6.01**

Parcelles : 1, 2, 3, 8

3.3. Synthèse des HVC

HVC	Parcelles	Surface (ha)	État actuel	Menaces	Mesures de gestion	Indicateur de suivi	Fréquence	Cible
HVC 1/3								
ETRE.HVC1-3-01 Lande sèche à callunes	1, 2	5,2	Milieu ouvert et en bon état de fonctionnement avec répartition des classes d'âges de la lande	Fermeture du milieu Vieillessement de la callune	Contrôle des ligneux Marquage des arbres (essentiellement bouleaux) à abattre avant martelage. Évacuation des rémanents. Rajeunissement de la callune : broyage avec export.	Surface de la zone de lande	Tous les ans Tous les 3 ans	Surface constante ou en augmentation
ETRE.HVC1-3-02 La pelouse à Corynéphore	4	4.82	Milieu ouvert et en bon état de fonctionnement	Fermeture du milieu	Pas besoin d'intervention, mais il faut surveiller et gérer la fermeture potentielle du milieu.	Surface de la zone	Tous les 3 ans	Surface constante
ETRE.HVC1-3-03 La pelouse semi-calcaire subatlantique	4	3.02	Milieu ouvert et en bon état de fonctionnement	Fermeture du milieu	Maintien des milieux ouverts	Surface fauchée avec exportation	Annuelle	Surface constante
HVC 6								
ETRE.HVC6-01 Vestiges archéologiques	1, 2, 3, 8	0.08	Vestiges présents (à confirmer)	Dégradation lors de l'exploitation	Proscrire les travaux mécanisés dans un périmètre de 10 mètres autour des structures. Mention clause de vente	Vérification de l'état lors du passage en coupe Clause inscrite	À chaque passage en coupe	Maintien de l'état de la HVC Clause inscrite

4. Autres éléments

4.1. Classement forêt semi-naturelle / forêt cultivée

La forêt est principalement composée de forêt semi naturelle. La carte en annexe 4 représentant le classement des unités de gestion par type de peuplement.

4.2. Arbres morts et vivants-habitats

L'objectif est de conserver minimum deux arbres vivants-habitats par hectare. Les données sur le nombre d'arbres vivants-habitats par parcelle doivent être disponibles pour la forêt d'Étréchy et complétées au fur et à mesure des passages en coupe.

4.3. Réseau de conservation

Présentation du réseau

La carte du réseau de conservation est disponible en annexe 5.

Type de milieu	Surface (ha)
Îlot de sénescence	5,44
Milieus associés (zones ouvertes)	11,97
TOTAL	17,42

Les éléments faisant obligatoirement partie du réseau de conservation sur la forêt (Îlots de sénescence et milieux associés) représentent 17,42 ha soit 17,43% de la surface certifiée.

4.4. Espèces invasives

La forêt d'Étréchy est très peu impactée par des foyers d'espèces invasives.

On peut noter la présence de quelques pieds de lauriers cerises, parcelle 11, à proximité des habitations, en raison des dépôts de taille de haies réalisés par les riverains.

Une campagne d'arrachage est prévue pour 2019 accompagnée par la pose d'un panneau d'information à destination du public.